

Savoir

JUIN 2012 // VOLUME 17 / NUMÉRO 4

SOMMET SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC

UNE MOBILISATION
SANS PRÉCÉDENT!

DOSSIER SPÉCIAL

Un système d'éducation
en mouvement
La recherche à l'honneur



ENTREVUES

- / Gaston Rioux
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES COMITÉS DE PARENTS
DU QUÉBEC
- / Paul St-Pierre Plamondon
PRÉSIDENT DE GÉNÉRATION
D'IDÉES



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Le magazine *Savoir* est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Son tirage est de 6 000 exemplaires. Le contenu de cet exemplaire est également disponible sur le site Internet de la FCSQ à l'adresse www.fcsq.qc.ca, section *Publications*.

RÉDACTRICE EN CHEF

Marie Blouin
mblouin@fcsq.qc.ca

CORRECTRICE D'ÉPREUVE

Marie-Josée Lépinay

ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE

Diane Blais, Marie Blouin, Claire Bolduc, Josée Bouchard, Mario Côté, Thérèse Laferrière, Gabriel Bran Lopez, Réal Jacob, Claire Lapointe, Caroline Lemieux, Claude Lessard, Denis Pouliot, Michel Perron

MISE EN PAGES

lgz

DISTRIBUTION

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ
Marc-André Morissette

N.D.L.R. : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La reproduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

La Fédération des commissions scolaires du Québec

1001, avenue Bégon
Case postale 10490
Succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7

Téléphone : 418 651.3220
Télécopieur : 418 651.2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site : www.fcsq.qc.ca

Document : 6944
ISSN 1485-0397
Dépôt légal : 2^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

Imprimé sur du papier Enviro 100 %
postconsommation.

À venir en septembre, numéro spécial *La culture au cœur de l'école publique*.

SOMMAIRE

- P/1** *SOMMET SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE*
Aller plus loin, ensemble
- 2** *SPÉCIAL SOMMET SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE*
Un système d'éducation en mouvement
- 4** QUELQUES MOMENTS FORTS DU SOMMET
- 5** LA MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FCSQ
La recherche à l'honneur
- 7** PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET VALORISATION DE L'ÉDUCATION :
Pour une vision commune d'un chantier collectif
- 9** CONSTRUIRE LE CITOYEN POUR ÉDIFIER LA SOCIÉTÉ
- 10** ÊTRE PLUS EFFICACE ET PERFORMANT DANS UN MONDE
EN CHANGEMENT : SORTIR DES SENTIERS BATTUS !
- 12** LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
Une préoccupation commune du Carrefour
jeunesse-emploi de la Capitale Nationale et de Fusion Jeunesse
- 14** ENTREVUES
Gaston Rioux, président de la FCPQ
- 15** Réjean Parent, président de la CSQ
- 16** Paul St-Pierre Plamondon, président de Génération d'idées
- 17** Jean-Luc Trahan, président de la Commission des partenaires
du marché du travail
- 18** NOUVELLES DES COMMISSIONS SCOLAIRES
- 19** PROJET DE LOI SUR LA VITALITÉ DES TERRITOIRES
Les commissions scolaires au cœur de leur communauté
- 20** COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
97 % de succès pour un programme de prévention
du décrochage scolaire
- 22** INNOVER EN ÉDUCATION, OUI MAIS À PLUSIEURS !
- 24** DÉVELOPPER LE GOÛT ET LES POSSIBILITÉS D'APPRENDRE
La Semaine québécoise des adultes en formation après dix ans

Au couvert : photo du haut, au micro, Paul Gérin-Lajoie, coprésident du sommet, Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Raynald Thibeault, président de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, Léa Clermont-Dion, coprésidente du sommet, Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ et des élèves des écoles publiques à la clôture du sommet.

Sur la 2^e photo de gauche : pendant l'interview *L'écho des régions* avec Stéphane Bureau, Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ (à gauche) et Josée Bouchard, présidente de la FCSQ.

Sur la photo de droite - Stéphane Bureau avec les conférenciers de l'activité *Le portrait du système public d'éducation*. À gauche, Claude Lessard, président du Conseil supérieur de l'éducation, David Daoust, président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et Réjean Parent président de la Centrale des syndicats du Québec.

Photographe : Mélissa Vincelli

SOMMET SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC ALLER PLUS LOIN, ENSEMBLE



Josée Bouchard
Présidente de la FCSQ

Mission accomplie! Voilà l'expression que j'ai utilisée à la clôture du *Sommet sur l'éducation publique au Québec*, qui s'est déroulé les 31 mai et 1^{er} juin à Québec, et que je n'hésite pas à répéter. Ce sommet fut un succès à tous les points de vue et nous devons en être fiers. Plus de 800 personnes ont participé à l'événement, mais ce qui est le plus remarquable, c'est d'avoir réuni des partenaires comme les syndicats, les parents, les organismes sociocommunautaires, et le monde des affaires, autour du réseau scolaire.

Ce sont ces mêmes partenaires que nous avons rencontrés lors de la tournée des régions et qui ont permis d'identifier les thèmes abordés lors du sommet, soit la persévérance scolaire, la formation professionnelle, la communication, le partenariat, le développement régional et la place des parents en éducation. Des thèmes porteurs et significatifs qui n'ont rien à voir avec de stériles débats de structures. Les échanges furent extrêmement inspirants et enrichissants et sont venus témoigner de l'incroyable mobilisation qui se déploie pour trouver les meilleurs moyens pour favoriser la réussite des élèves et valoriser davantage notre système public d'éducation.

CRI DU CŒUR POUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE

De plus, le sommet s'est conclu par un véritable cri du cœur pour l'école publique avec la lecture de la *Déclaration en faveur de l'éducation publique*. Je vous invite d'ailleurs à faire circuler cette déclaration dans vos milieux car toute la population est invitée à la signer via le site Web de la FCSQ (www.fcsq.qc.ca). Cette déclaration envoie un message clair au gouvernement que l'éducation doit être la priorité et que cela passe notamment par un financement adéquat et qu'il faut donc mettre un terme aux compressions budgétaires dans le réseau public pour réinvestir. Le gouvernement ne peut rester indifférent à l'incroyable mobilisation de la société civile envers la persévérance et la réussite scolaires dont nous avons été témoins lors du sommet. Nous nous sommes fixé un objectif, collectivement, soit d'avoir un taux de réussite de 80 % en 2020. Nous sommes sur la bonne voie, mais les derniers milles, c'est-à-dire la diplomation de ces élèves que nous n'arrivons pas encore à atteindre malgré tous les efforts de mobilisation et les mesures favorisant la persévérance déjà en place, seront les plus ardues à franchir, et un contexte de restrictions budgétaires ne crée certainement pas des conditions favorables pour l'atteindre.

Les commissions scolaires se livrent actuellement à un exercice extrêmement complexe. Depuis deux ans, le gouvernement nous a demandé de retrancher 300 M\$

sur un budget de 550 M\$, et ce, sans toucher aux services aux élèves. Cela relève évidemment de la pensée magique puisque tous les membres du personnel d'une commission scolaire sont dédiés aux services aux élèves.

Et malgré ce contexte difficile, les commissions scolaires font preuve de responsabilité et de leadership en déployant le plan d'action *Pour un renouvellement des commissions scolaires* adopté à l'automne. Le bilan de la première année de mise en œuvre de ce plan a été rendu public récemment et il révèle que déjà, les commissions scolaires sont en action et ont développé plusieurs pistes de réflexion et d'analyses qui vont continuer d'être explorées lors de la deuxième et dernière année de mise en œuvre. Avec ce plan, les commissions scolaires font la démonstration que le *statu quo* n'est plus possible et qu'elles sont déterminées à revoir leur façon de faire afin de simplifier leur administration, faire reconnaître l'école publique et redonner un sens à la démocratie scolaire.

POLITIQUE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE

Mais le gouvernement doit aussi faire sa part et nous l'avons entendu à plusieurs reprises lors du sommet. C'est pourquoi, en suivi à la *Déclaration en faveur de l'éducation publique*, les commissions scolaires ont adopté, en assemblée générale, une résolution demandant au gouvernement d'entreprendre des travaux en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'éducation publique. La FCSQ va d'ailleurs assurer le suivi à cette résolution par le biais d'une proposition qu'elle acheminera au gouvernement en ce sens.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement Paul Gérin-Lajoie et Léa Clermont-Dion qui ont relevé avec brio et une belle complémentarité le défi de la coprésidence du *Sommet sur l'éducation publique*. Je salue également tous les élèves qui ont témoigné par leurs propos ou leurs prestations artistiques de l'excellence de l'école publique. Félicitations également aux commissions scolaires de Montréal, des Trois-Lacs, de Sorel-Tracy, des Samares, Harricana, Marie-Victorin et de l'Estuaire, récipiendaires des *Prix d'excellence de la FCSQ 2011-2012 – La culture au cœur de l'école publique*. Quant à la remise de la Médaille d'or de l'*Ordre du mérite*, elle fut l'occasion de mettre la recherche à l'honneur et d'y attacher la valeur symbolique de l'avenir en éducation.

Merci à tous d'avoir contribué au succès du sommet et bonnes vacances!

Josée Bouchard

UN SYSTÈME D'ÉDUCATION EN MOUVEMENT



Claude Lessard
Président du Conseil
supérieur de l'éducation
claudellessard@cse.gouv.qc.ca

Il y a eu au cours des cinquante dernières années deux grands cycles de politique éducative. Le premier a été centré sur la construction d'un système public d'éducation, allant de la maternelle jusqu'à l'université, accessible et gratuit (jusqu'au cégep inclusivement) et où y travaillent des enseignants et des administrateurs formés à l'université. Ses structures déconfectionnalisées comprennent une maîtrise démocratique par l'entremise de l'Assemblée nationale, des commissions scolaires et des conseils d'établissement. La montée, l'actualisation et l'aboutissement de ce cycle sont l'affaire des 30 glorieuses années (1945-1975), quoique l'éducation se soit développée après les années 70, notamment dans le domaine des études postsecondaires, dans le secteur de la formation des adultes et dans celui de la petite enfance. C'est, à juste titre, une des grandes réalisations de la Révolution tranquille.

Des idéaux ont légitimé cette évolution : démocratiser l'accès à l'éducation et à la culture, assurer l'égalité des chances pour tous, permettre à chacun de développer ses capacités et de contribuer à l'avancement économique du Québec.

Apparu dans les années 80 et occupant aujourd'hui l'avant-scène, le second cycle de politique publique est consacré à la « qualité » de l'éducation et à la réussite du plus grand nombre. La lutte au décrochage scolaire y est emblématique.

Fortement teintées par la culture entrepreneuriale, les valeurs légitimant ce second cycle de politique éducative sont celles de l'économie du savoir et de l'éducation tout au long de la vie.

Le premier cycle de politique a donné lieu à d'importantes réalisations. Qu'on en juge (je fais ici l'économie de chiffres) : la fréquentation scolaire a connu une hausse vertigineuse et le décrochage scolaire a considérablement diminué, en même temps que la conscience de ces effets néfastes augmentait. En une génération, l'écart de scolarisation entre les garçons et les filles s'est inversé de façon spectaculaire. Les Franco-Québécois ont rattrapé le reste du Canada en matière de scolarisation et réduit les écarts avec les Anglo-Québécois, sauf dans les études postsecondaires. L'offre éducative à tous les ordres d'enseignement s'est enrichie en même temps qu'elle se régionalisait. De plus, elle s'est diversifiée, comme en témoigne le développement de la formation professionnelle et technique. La qualité de la formation professionnelle et technique québécoise est une grande réussite en ce qui a trait aux services rendus à la population en général. Enfin, depuis 2002, le Québec a une politique d'éducation des adultes et le développement récent des

services à la petite enfance – les maternelles 5 ans à temps plein et les centres de la petite enfance – constitue un succès retentissant.

UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION

L'éducation s'est aussi démocratisée dans sa gouverne : par le passage de la gouverne du secteur privé (communautés religieuses) à une gouverne laïque publique; par la création du ministère de l'Éducation, le système est passé sous la maîtrise de l'Assemblée nationale, l'éducation devenant « politisée » et faisant donc l'objet de débats publics, un débat démocratiquement réglé; l'élection des commissaires a aussi évolué, tous les citoyens de 18 ans et plus habitant le territoire de la commission scolaire étant dorénavant électeurs et éligibles; enfin, par la création des conseils d'établissement, les parents d'élèves et la communauté de l'école exercent désormais de plus grands pouvoirs à l'école.

Enfin, sur le plan de la démocratisation culturelle, plusieurs développements doivent être soulignés : la fin de la hiérarchie traditionnelle des champs de savoir, plaçant à son sommet les humanités gréco-latines, au détriment des sciences, des techniques, des arts et des manifestations de la culture dite populaire (idéal de polyvalence), la déconfectionnalisation et la laïcisation du système éducatif aboutissant au cours d'éthique et de culture religieuse, la francisation et la prise en compte de la diversité ethnoculturelle croissante de notre société, le souci de développer une citoyenneté démocratique et pluraliste, une pédagogie moins autoritaire qui reconnaît et respecte l'enfance (à l'ordre préscolaire et primaire), la reconnaissance et la valorisation de l'activité des élèves et des étudiants dans l'apprentissage, la cohabitation des cultures humaniste et technique au sein des cégeps et les efforts pour aménager, au sein de la formation des adultes, des parcours atypiques ou différenciés.

Sur ces trois plans (l'accès, la gouverne et la culture), l'école d'aujourd'hui ressemble fort peu, tant par ses orientations que par son fonctionnement, à l'école des années 50. Il y a bel et bien eu « révolution ».

Même si le premier cycle est pour l'essentiel terminé, il perdure dans sa culture et s'actualise dans une défense des acquis : par exemple, pour plusieurs acteurs, la gratuité scolaire est mise à mal par les frais afférents que les écoles semblent obligées, faute de moyens, d'exiger des parents. Aussi, pour cause de déficit démographique et d'exode des jeunes des régions vers les grands centres urbains, des collèges

éloignés voient leur offre de programme en péril. Il en est de même pour des écoles primaires et secondaires aux populations d'élèves de plus en plus réduites en région.

Il est difficile de déterminer avec précision où nous en sommes dans le second cycle. Cependant, il est certain que le système d'éducation québécois est en mouvement : les écoles et les commissions scolaires apprivoisent la gestion axée sur les résultats et les planifications stratégiques conventionnées, alors que les cégeps ont mis à leur main depuis quelques décennies ces outils de « gestion de la qualité ».

La gestion de la qualité doit être de proximité. Si on peut planifier le développement de l'offre de Québec ou du siège social d'une commission scolaire, la poursuite de la qualité est une affaire plus délicate, plus proche des pratiques des acteurs, plus déterminée par la synergie de leurs relations.

En matière de qualité, une gestion « top down » (approche descendante) atteint rapidement ses limites. Aussi, la recherche de la qualité échappe à une rationalisation technicienne de l'enseignement. La prise de conscience de ce changement commande de nouveaux rapports entre les commissions scolaires et les établissements, la reconnaissance de l'expertise du collectif enseignant et des partenariats avec la communauté. Ce défi d'une gestion de proximité est important.

Sous plusieurs aspects, le second cycle de politique heurte les orientations, les modes de fonctionnement et les réalisations du premier cycle. Il force des changements qui ne sont pas toujours bien reçus par celles et ceux qui y voient un conflit à la fois générationnel et idéologique, tant sur le plan des modes de gestion, des pratiques d'enseignement valorisées et des résultats escomptés. Cette rencontre de deux cultures est en cours : à suivre...

Malgré tout, dans ce nouveau contexte, le Québec se tire d'affaire honorablement, selon les données du PISA et du TIMMS. À l'ordre postsecondaire, l'internationalisation des collèges et des universités laisse voir déjà de belles réussites.

Cependant, un système en mouvement ne s'assoit pas sur ses lauriers et fait preuve de lucidité quant à ses faiblesses. Celles qui, depuis cinquante ans, paraissent les plus chargées de conséquences sont les suivantes : le manque de continuité politique (presqu'une trentaine de ministres en cinquante ans, soit une moyenne de durée en fonction inférieure à deux ans); l'abandon de la polyvalence (pluralité des humanismes) au secondaire; la quasi-disparition de la formation professionnelle au secondaire pour les jeunes (trop peu de jeunes s'inscrivent en formation professionnelle et lorsqu'ils le font, c'est au secteur des adultes et après l'obtention du DES qu'ils la complètent, de sorte qu'on peut affirmer que la formation professionnelle des jeunes du secondaire est,

en pratique, de l'ordre postsecondaire...); les rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé : le Rapport Parent avait proposé le principe de la complémentarité entre les deux secteurs, alors que nous sommes désormais – du moins dans les grands centres urbains – dans un régime de relations concurrentielles; la valse-hésitation à propos de la centralisation et de la décentralisation du système et, par conséquent, l'ambivalence constante à propos du statut de l'école, de son autonomie de fonctionnement et de la marge de manœuvre (sinon de l'autorité) de sa direction d'école; les années 60 ont valorisé un modèle de participation citoyenne à l'éducation, or, ce modèle est miné par celui du consommateur ou de l'utilisateur-payeur de services; la dernière réforme du curriculum et le renouveau pédagogique qui l'accompagne, sauf erreur, n'ont pas ou ont peu pénétré à l'ordre secondaire; enfin, la mise en œuvre de la politique d'éducation des adultes qui tarde à avoir les moyens de ses ambitions.

DÉFIS À RELEVER

En conclusion, voici des défis qu'il importe de relever dans l'avenir :

- le maintien des acquis de la démocratisation, notamment une offre régionalisée de services éducatifs de qualité, un niveau du financement public, une gouvernance démocratique aux trois paliers du système, et la lutte aux inégalités;
- une réflexion profonde sur les finalités et les fonctions de l'enseignement secondaire public ainsi que sur le financement, la fréquentation et la diplomation à l'ordre postsecondaire;
- l'articulation d'une vision éducative équilibrée, combinant humanisme et utilitarisme, bien public et bien privé, ouverture à la mondialisation et promotion de l'identité culturelle québécoise (langue et humanités). Le mariage des deux cultures, celle de l'accessibilité et celle de la qualité. Cet équilibre et ce mariage seront d'autant plus aisés à réaliser et à faire durer qu'on mettra au centre de nos préoccupations une vision culturelle large et généreuse de l'école et de sa mission;
- la révision des rapports entre les commissions scolaires et les établissements dans la reconnaissance par les acteurs concernés que la gestion de la qualité ne peut être que de proximité et qu'elle doit se construire à partir de l'expertise reconnue des enseignants.

QUELQUES MOMENTS FORTS DU SOMMET

La déclaration en faveur de l'éducation publique



À la clôture de l'événement, la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, a convié les coprésidents du sommet, Paul Gérin-Lajoie et Léa Clermont-Dion ainsi que les partenaires à se mobiliser pour la cause de l'école publique en adhérant à la déclaration publique (en ligne sur notre site). Sur la photo, on aperçoit au micro la présidente de la FCSQ Josée Bouchard, à l'arrière, Raynald Thibeault, président de l'ADIGECS, Paul Gérin-Lajoie et Léa Clermont-Dion, coprésidents du sommet, Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ et des élèves représentant le système public d'éducation.

La vision des jeunes en éducation



Paul St-Pierre Plamondon, président de Génération d'idées a présenté le point de vue des jeunes en éducation au cours d'une entrevue accordée à Stéphan Bureau.

Photographe : Mélissa Vincelli.

Place à la relève



Des élèves des écoles publiques du secondaire sont venus exprimer leurs opinions sur différents sujets entourant l'éducation publique au cours de cette journée. Leurs interventions ont été très remarquables.

LA MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FCSQ

LA RECHERCHE À L'HONNEUR



Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Dans le cadre de son événement annuel, la Fédération des commissions scolaires du Québec a décerné la Médaille d'or de l'Ordre du mérite à quatre personnes reconnues pour leur engagement et leur travail soutenu pour contribuer à améliorer le système public d'éducation : Michel Perron, Pierre Potvin et Laurier Fortin, des chercheurs renommés du réseau universitaire et Gilbert Dumont, consultant en éducation dont le parcours est tout aussi exemplaire.

Josée Bouchard, présidente de la FCSQ, explique les raisons du choix de ces récipiendaires : « Nous voulions honorer des gens qui sont tournés vers l'avenir en lien avec le *Sommet sur l'éducation publique*. Nous avons pensé immédiatement à ces chercheurs qui ont la même cause à cœur, la persévérance scolaire. Michel Perron, Pierre Potvin et Laurier Fortin sont trois personnes qui s'investissent pleinement pour les jeunes. Ils ont inspiré et mis sur pied de bonnes pratiques dans le milieu scolaire pour accroître le taux de diplomation des élèves et leurs outils portent des fruits. »

« Ce sont des experts, ajoute-t-elle, qui brisent le mythe du professeur isolé dans son laboratoire de recherche. Ici et là au Québec, des résultats positifs de leurs actions émergent. Le personnel des commissions scolaires apprécie au plus haut point leur contribution pour rendre l'école plus intéressante et stimulante pour les élèves. »

QUI SONT-ILS?

Michel Perron – un rassembleur

Originaire du Saguenay - Lac-St-Jean, Michel Perron est professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et titulaire de la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ). Il s'investit dans cette cause de la persévérance scolaire depuis 21 ans. Il a cofondé trois organismes qui ont pris beaucoup d'expansion depuis leur mise en place : le groupe Écobes (1982), le CRÉPAS (1996) et la Chaire VISAJ (2008). Michel Perron est reconnu pour ses travaux scientifiques sur les conditions de vie des jeunes et pour son apport à l'approche pour prévenir l'abandon scolaire. C'est un mobilisateur qui a réussi à rallier des gens de tous les milieux à la cause de la persévérance scolaire. L. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier et président du groupe d'action sur la persévérance scolaire, a pu compter sur son expertise pour mobiliser la société civile autour d'un plan d'action faisant consensus au Québec. M. Perron diffuse sa conviction profonde dans tous les milieux : « Plusieurs intervenants sont nécessaires pour accompagner les jeunes dans le défi de la formation et de la qualification, soit les parents, les acteurs du réseau de l'éducation, ceux du réseau de la santé, sans négliger les partenaires socio-économiques. Sans leur implication, il sera difficile d'atteindre notre cible, soit un taux de diplomation de 80 % des jeunes au secondaire en 2020. »

« Être reconnu par ce vaste réseau d'institutions publiques me touche énormément parce que c'est une confirmation de la volonté d'accentuer la concertation pour favoriser la persévérance scolaire des élèves. Félicitations à la Fédération de reconnaître les efforts de chercheurs du Québec en éducation ! »

Michel Perron



Les récipiendaires de la Médaille d'or de l'Ordre du mérite, entourés de Louise Portal (à gauche), comédienne et présidente des Prix d'excellence de la FCSQ et de Marc-André Coallier, animateur de la soirée : Gilbert Dumont, Michel Perron, Laurier fortin, Josée Bouchard, présidente de la FCSQ et Pierre Potvin. À la première rangée, des élèves-artistes en théâtre de la Commission scolaire de la Capitale.

Pierre Potvin – un passionné de l'éducation

Pierre Potvin est professeur associé au département de psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il explique l'origine de son intérêt professionnel : « Ma préoccupation pour le décrochage scolaire vient de mon histoire de vie. Au primaire, j'ai éprouvé de graves difficultés scolaires. De plus, mon frère a vécu le décrochage scolaire avec ses conséquences tout au long de sa vie. Ajouté à cela, ma riche relation avec un enseignant en éducation physique qui fut pour moi un facteur de protection. J'ai voulu, à ma façon, contribuer à aider les enseignants et les professionnels de la commission scolaire à intervenir, d'une façon efficace, auprès des jeunes à risque. J'ai notamment développé des outils, des guides de prévention, des logiciels de dépistage, de même qu'un modèle d'accompagnement de milieux scolaires en collaboration avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). »

« La FCSQ est un organisme important dans notre système d'éducation. Reconnaître notre travail comme chercheur est tout à fait remarquable et démontre l'alliance entre la recherche et la pratique. Cette médaille constitue pour moi une marque d'appréciation et de valorisation qui me touche beaucoup ! »

Pierre Potvin

Laurier Fortin – une contribution sociale exceptionnelle

Laurier Fortin est professeur à la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke. Il travaille depuis 38 ans à la recherche auprès des élèves qui éprouvent des problèmes de comportement. « J'ai observé au cours de toutes ces années qu'on pouvait faire un lien entre ces élèves et le décrochage scolaire. C'est ce qui m'a conduit à en faire une spécialité depuis 20 ans. » Sa croyance au système public d'éducation, sa volonté d'apporter sa contribution sociale auprès des élèves démunis, l'ont mené à réaliser différentes recherches et outils pour le milieu scolaire comme le logiciel sur l'évaluation du décrochage scolaire et la création du programme de prévention du décrochage scolaire *Trait d'union*. D'ailleurs, des résultats très convaincants s'observent présentement avec ce programme implanté à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Ils ont réussi à motiver plus de 97 % des élèves (environ 300 élèves par année depuis 2008).

« Obtenir la Médaille d'or de la FCSQ est une belle marque de reconnaissance pour toutes les recherches que j'ai réalisées. On valorise ainsi ma contribution pour améliorer la qualité de vie des élèves et faire en sorte qu'ils aient un avenir meilleur ».

Laurier Fortin

Précisons que cette distinction s'ajoute à celle prestigieuse qu'il a reçue récemment par le ministre de l'Éducation français pour la qualité exceptionnelle de ses recherches en éducation, soit la médaille du *Chevalier des palmes académiques*.

Gilbert Dumont - un homme habité par la cause

Gilbert Dumont est un homme bien connu du milieu scolaire québécois. Il est lui aussi tourné vers l'avenir. Josée Bouchard souligne : « Il a été pour nous au cœur des grandes réflexions en éducation en proposant des stratégies aux commissions scolaires qui leur ont permis d'évoluer et d'améliorer leurs pratiques de gouvernance en éducation. C'est un rassembleur ! Il est inspirant et porte en lui la sagesse du peuple. »

Titulaire d'un baccalauréat en pédagogie, d'une maîtrise en administration publique et d'un certificat en affaires internationales, Gilbert Dumont a débuté sa carrière comme enseignant pour gravir rapidement les échelons vers un poste de directeur général des commissions scolaires de Bellechasse et de Charlevoix. Avant d'entrer au service de la FCSQ comme conseiller, il a aussi été conseiller auprès du sous-ministre adjoint, Robert Bisaillon. Il a mis sa riche expérience au service de la FCSQ pendant près de dix ans. Le système public d'éducation fait partie de sa vie.

« C'est une façon généreuse de saluer ma contribution à la cause de l'éducation, mais ce geste, de façon insoupçonnée, éveille chez moi le goût de revisiter les divers chantiers où j'ai travaillé et investi. Grand hommage aux personnes de l'organisation et bon temps ! »

Gilbert Dumont

La Fédération félicite ces récipiendaires, salue leurs efforts et leur souhaite une longue continuité en collaboration avec les commissions scolaires. « On a besoin de ces chercheurs pour faire avancer la cause du système public d'éducation. Merci à vous chers récipiendaires pour tout ce que vous faites pour nos élèves ! » conclut Josée Bouchard.

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET VALORISATION DE L'ÉDUCATION : POUR UNE VISION COMMUNE D'UN CHANTIER COLLECTIF



Michel Perron, Ph. D.
Professeur au Département
des sciences humaines
Université du Québec
à Chicoutimi
Titulaire de la Chaire
UQAC-Cégep de Jonquière
sur les conditions de vie,
la santé et les aspirations
des jeunes (VISA)
michelz.perron@uqac.ca

Les 19 et 20 octobre 2011, nous avons vécu un moment fort de mobilisation au Québec sur la persévérance scolaire. En tant que président du comité organisateur des 2^{es} Rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires (2^{es} RIPS), je suis convaincu que ce succès va nous conduire encore plus loin. De par les engagements des 900 participants en provenance de toutes les régions du Québec, au regard de l'objectif de permettre à 80 % des jeunes Québécois d'obtenir un premier diplôme avant l'âge de 20 ans, je crois que les efforts vont s'accroître au cours des prochaines années. D'autant plus que d'autres partenaires essentiels ont contribué à un tel succès : le réseau de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), celui de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), de même que Réunir Réussir (R²), les 20 instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (IRC). C'est une excellente nouvelle pour les parents, les éducateurs, les employeurs et, bien sûr, pour les jeunes eux-mêmes.

Le regard prospectif que je veux poser dans le présent texte m'amène à insister sur quelques conditions fondamentales qu'on se doit de respecter pour soutenir les jeunes dans leur persévérance et leur réussite scolaires, peu importe le rôle que nous jouons à cet égard.

UN CONSENSUS FORT

Divers facteurs influent sur les parcours scolaires et particulièrement sur la persévérance scolaire, notamment à l'âge de la scolarité obligatoire. Parmi les nombreux déterminants, on ne doit pas négliger ceux liés aux familles et aux conditions de vie des jeunes, de même qu'aux caractéristiques des territoires qu'ils habitent, et ce, à différentes échelles : régions, villes, villages, quartiers. Les liens entre une collectivité, l'éducation des jeunes et le territoire ont été approfondis. La récente tournée des régions orchestrée par la FCSQ a d'ailleurs fait ressortir quelques enjeux essentiels : le rôle de la formation professionnelle comme levier de développement économique dans les régions, la persévérance scolaire comme enjeu collectif, l'importance d'améliorer les communications entre les divers publics des commissions scolaires¹.

Si l'importance de mobiliser tous les acteurs (la famille, la communauté, l'école, le quartier, la région) a été réaffirmée, d'autres consensus ressortent clairement des 2^{es} RIPS. Ils ne sont pas nouveaux, mais ils prennent de l'importance étant donné l'ampleur de la prise de conscience collective que les jeunes de chaque région du Québec ont besoin d'un coup de pouce additionnel pour persévérer à l'école.

Sur le thème *Visons bien, visons loin!*, les 2^{es} RIPS ont renforcé le consensus sur l'importance d'œuvrer à la valorisation de l'éducation, un objectif qui devra s'imposer de plus en plus au Québec. En mettant à profit les acquis régionaux et nationaux, tout en s'inspirant à l'étranger, le rapport du Groupe d'action sur la persévérance scolaire, présidé par L. Jacques Ménard, a beaucoup contribué depuis mars 2009 à accentuer l'implication citoyenne qui demeure à l'avant-scène des efforts en cours. On a assisté depuis à une appropriation des recommandations de ce rapport. En effet, les dix propositions du groupe d'action ont influencé la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* du gouvernement québécois² et le plan ministériel *L'école j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*³.

CHEMIN PARCOURU ET PISTES D'AMÉLIORATION

Il est très encourageant de constater le chemin parcouru depuis bientôt quatre ans, soit depuis le premier événement interrégional qui avait réuni 400 personnes en octobre 2008 au Mont Sainte-Anne. Éric Lamarre, associé directeur au Canada de la firme indépendante McKinsey & Compagnie, a présenté un bilan du chemin parcouru au Québec en référant au plan d'action ministériel. Il a souligné d'abord que depuis 2008, le taux de diplomation avant 20 ans est passé de 68,6 % à 73,8 %. Le décrochage est, quant à lui, en baisse chez l'ensemble des élèves du secondaire, passant de 20,7 % à 18,4 %. Chez les garçons, cette baisse est encourageante, le taux diminuant de 26,2 % à 22,6 %. « Bien que le bilan de ces dernières années soit largement positif, il faut continuer à persévérer... dans la persévérance! », nous exhorte M. Lamarre.

Parmi les actions qui ont pu avoir un effet positif sur l'augmentation du taux de diplomation, ce dernier a noté l'établissement de cibles en cascades où chaque commission scolaire a convenu avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'une cible ajustée à sa réalité et à son contexte socioéconomique. Il a également souligné la constitution de l'organisme R² doté d'un fonds de 50 millions de dollars pour soutenir des initiatives provenant d'instances régionales afin d'améliorer l'impact de leurs actions sur leur territoire respectif. D'autres mesures et programmes ont pu également jouer un rôle dans cette amélioration : la réduction du nombre d'élèves par classe; la valorisation de la formation professionnelle; l'ajout de 14 000 places dans les centres de la petite enfance; les efforts pour raccrocher un maximum de décrocheurs.

Le bilan présenté a aussi permis de souligner que certaines actions méritent d'être revues ou améliorées. Il faut en effet redoubler les efforts en ce qui concerne l'évaluation des interventions pour mieux cibler les pratiques exemplaires et célébrer les bons coups. On doit également peaufiner les échanges entre les commissions scolaires elles-mêmes et encourager les dialogues de performance entre celles-ci et les écoles. D'autres pistes ont été proposées : étendre le champ d'action de la stratégie d'intervention *Agir autrement*; assurer le suivi individualisé des jeunes en difficulté; développer un canal d'échanges entre les régions.

DÉFIS COLLECTIFS À RELEVER

Dans l'espoir de contribuer si possible à la consolidation de ce mouvement de mobilisation, jetons un regard vers le futur en suggérant quelques grands défis qui nous attendent individuellement et collectivement. Premièrement, la question scolaire doit devenir une *cause prioritaire et rassembleuse* pour les parents, les acteurs scolaires, les intervenants du milieu de la santé ainsi que les élites locales et régionales. La vision d'œuvrer à soutenir la persévérance scolaire et, par conséquent, de mieux accompagner les jeunes en difficulté, sous-tend la nécessité d'agir en priorité sur la prévention et non exclusivement sur la réussite scolaire et le raccrochage des jeunes.

Deuxièmement, *l'approche partenariale* doit être priorisée pour permettre au plus grand nombre d'acteurs de divers milieux d'agir véritablement au bénéfice des jeunes. Selon Bourque, une approche partenariale se définit comme une « relation d'échange structurée et formalisée (par contrat ou entente de services) entre des acteurs sociaux (communautaire, économie sociale, institutionnel, privé) impliqués dans une démarche convenue entre eux et visant la planification, la réalisation ou l'évaluation d'activités ou de services »⁴. Les conventions de partenariat signées en 2010 et 2011 entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les commissions scolaires respectent bien cet esprit. Cependant, un défi de taille pointe déjà à l'horizon. En effet, l'implication plus soutenue des commissions scolaires ne doit pas signifier le désistement des autres acteurs de la société formant la société civile, notamment les parents, les employeurs, les organismes communautaires, qui sont maintenant mobilisés plus que jamais. Nous avons la responsabilité collective d'innover en favorisant l'intégration des approches scolaires et communautaires en nous inspirant d'expériences déjà en cours au Québec⁵ ou dans d'autres pays⁶.

Troisièmement, les projets spécifiques pour prévenir l'abandon scolaire doivent être menés par des *équipes bien outillées* qui peuvent compter sur des piliers (des leaders) dans le milieu et qui savent miser sur les connaissances scientifiques, incluant des standards reconnus en évaluation.

Les troisièmes rencontres interrégionales auront lieu du 4 au 6 novembre 2013 à Montréal où plus de 1 500 personnes sont attendues.

En dépit des efforts consentis depuis la Révolution tranquille pour augmenter l'égalité des chances, les inégalités de scolarisation persistent cependant au Québec selon le genre, la région et l'origine socioéconomique des élèves, comme on peut le constater en naviguant sur le site Web Cartodiplôme⁷. Au cours des prochains mois, il sera nécessaire de suivre l'évolution des taux de diplomation chez les moins de 20 ans à l'échelle locale, régionale et nationale pour mieux appréhender les effets des plans d'action actuels et ajuster les divers modes d'action.

1 FORTIER, M. (2012), « Tournée des régions : les commissions scolaires à l'écoute », *Savoir*, 17 (3) : p. 2.

2 SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2009). *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*, Québec, Gouvernement du Québec, 102 pages.

3 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2009). *L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*, Québec, Gouvernement du Québec, 34 pages.

4 BOURQUE, D. (2008), *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 8.

5 PERRON, M. ET S. VEILLETTE. (2012). *Territorialité, mobilisation des communautés et persévérance scolaire : la diffusion d'une innovation sociale au Québec*. Dans J.-L. Gilles et al. (dir), *Accrochage scolaire et alliances éducatives*. Berne : Peter Lang, p.169-189.

6 BLAYA, C., GILLES, J.-L., PLUNUS, G. ET C. TIÈCHE CHRISTINAT. (2011). *Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires*. Éducation et Francophonie, volume XXXIX, 2, 227-249.

7 Produit par la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISA), en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ÉCOBES Recherche et transfert et le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire, Cartodiplôme (www.cartodiplome.qc.ca) est un site d'analyse géographique des indicateurs de persévérance et de réussite scolaires. Il présente le portrait spatial évolutif (1999 à aujourd'hui) de la persévérance et de la réussite scolaires au secondaire au Québec.

CONSTRUIRE LE CITOYEN POUR ÉDIFIER LA SOCIÉTÉ



Claire Bolduc
Présidente de Solidarité
rurale du Québec

Solidarité rurale a effectué une vaste tournée de tout le Québec rural. Nous avons tenu 31 rencontres de consultation sur l'avenir du monde rural et le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité. Nous avons fait, chaque soir, des rencontres marquantes qui ont mis la table à une réflexion de fond, entre autres, sur l'éducation et l'identité culturelle. Des questionnements sur ces thèmes, exprimés de différentes façons, nous en avons entendu pratiquement partout, de l'enfant qui n'aura jamais l'occasion de développer une certaine connaissance de son milieu de vie à l'école, à l'universitaire qui ne peut réaliser dans son village natal ou d'adoption un stage qui déterminera peut-être le reste de sa vie, des médias qui transmettent aux ruraux une image « montréalisée » d'eux-mêmes, de ces formations raccourcies qui n'apprennent aux gens qu'à travailler pour une seule entreprise, plutôt qu'à pratiquer un métier et à assumer son rôle de citoyen.

L'éducation, celle que peut offrir l'école, mais aussi celle qui appartient aux parents, à la famille élargie, aux bibliothèques, aux journaux, à la télévision, cette éducation a, de tous temps, servi l'essor des sociétés. L'essor social, culturel, communautaire, économique, philosophique, identitaire, scientifique, religieux, sportif. L'essor des sociétés. Le développement de sa richesse. Pas de ses profits. La nuance est majeure.

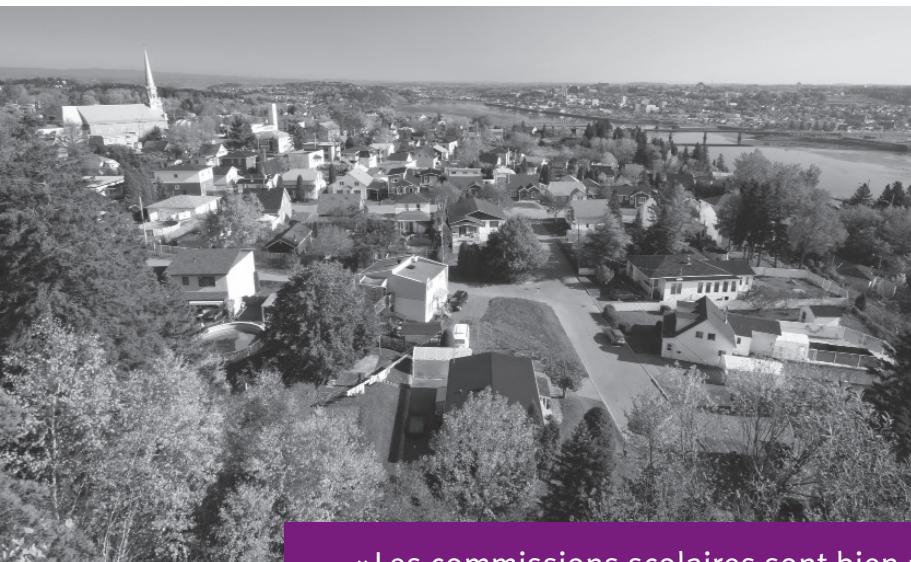
MAIS EST-CE TOUJOURS LE CAS ? QUE FAIT-ON DE CETTE ÉDUCATION MAINTENANT ?

Ce qui est clair, c'est que la pensée comptable s'est frayé un chemin jusqu'au cœur des lieux de transmission des valeurs de notre société. Les médias en crise, tout le conflit étudiant qui fait rage présentement, les coupures effectuées dans la culture, les écoles de villages encore et toujours menacées... tout cela réfère au même nœud : l'éducation et la culture sont de plus en plus perçues comme des biens de consommation qui ont une seule utilité économique. Chercher la rentabilité à tout prix nous entraîne inéluctablement vers un déficit sociétal majeur.

Or, qui dit logique comptable dit réduction de services pour l'étudiant, dit réduction de l'accès pour les milieux ruraux, dit uniformisation du moule. De grands termes totalement incompatibles avec toute la souplesse qu'exige, de par sa nature même, le monde rural. Pire encore, ces façons de faire compromettent l'avenir même de la société, sa capacité de permettre l'épanouissement de tous ses citoyens, avec toutes les nuances et les différences qui font précisément sa plus importante richesse. Il s'avère important d'adapter la formation en fonction des gens, de la rafraîchir, qu'elle soit plus souple et qu'elle permette à l'élève de réfléchir.

« La pensée comptable s'est frayé un chemin jusqu'au cœur des lieux de transmission des valeurs de notre société. »

Et si nous, nous cassions le moule ? Et si nous nous permettions une réflexion de fond sur ce que nous sommes, en tant que ruraux, en tant que société, sur ce que nous voulons transmettre aux générations qui viennent, sur notre contribution à cette société qui est aussi la nôtre ? Comment y arriver ? Au moment où nous réfléchissons à l'avenir du monde rural, il semble incontournable de fournir quelques réponses à ces questions fondamentales. Car pour édifier la société de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut construire le citoyen.



« Les commissions scolaires sont bien ancrées dans leur collectivité. Elles ont une connaissance fine de leur milieu. »

ÊTRE PLUS EFFICACE ET PERFORMANT DANS UN MONDE EN CHANGEMENT : SORTIR DES SENTIERS BATTUS!



Réal Jacob

Professeur titulaire

Directeur de la valorisation,
du transfert aux entreprises
et de la formation des cadres
et des dirigeants à HEC
Montréal

L'amélioration de la performance de nos organisations s'incarne dans différentes stratégies ayant pour cible, à titre d'exemples, la réduction des coûts, l'amélioration des processus et des services à la clientèle, l'attraction et la mobilisation des personnels, la mise en place d'outils de gestion efficaces. Comme le montre d'ailleurs le sondage réalisé par la FCSQ en 2011, plusieurs actions de nature individuelle et collective témoignent de ces différentes stratégies au sein du réseau des commissions scolaires du Québec : implantation de tableaux de bord, pratiques de gestion de l'assiduité, gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, recours à la téléphonie IP, regroupement de l'offre de services aux entreprises et de services d'achat entre plusieurs commissions scolaires, mise en commun de services informatiques.

Cependant, différents sondages mondiaux¹ et l'analyse de la littérature récente sur les nouveaux modèles de création de valeur² nous indiquent que l'amélioration de la performance des organisations passe aussi par le développement de nouvelles capacités stratégiques. Trois de ces capacités apparaissent centrales : ce sont la capacité à apprendre, la capacité à innover et la capacité à être agile.

Dans les prochaines lignes, et en nous appuyant sur des expériences concrètes issues volontairement d'autres milieux que celui des commissions scolaires (apprendre de l'expérience d'ailleurs), nous illustrerons, en sortant des sentiers battus, les capacités à apprendre et à innover! Quant à la capacité à être agile, comprise notamment comme la simplification des processus et le développement de la dextérité opérationnelle, compte tenu de l'espace disponible pour cet article, nous référons le lecteur au site Web *Tirer parti de la complexité* et au dossier CEFRIO – Perspectives 2008.

LA CAPACITÉ À APPRENDRE : LA FORCE DES SAVOIRS PARTAGÉS

Qu'on soit un dirigeant, un gestionnaire, un professionnel, un enseignant, une personne de métier ou de soutien administratif, notre identité au travail et nos modes de fonctionnement sont largement tributaires de la logique de l'expertise (ex. : une profession, un métier), de la logique fonctionnelle (ex. : programmes, ressources humaines, finances, approvisionnement, secrétariat général, informatique, entretien) et de la culture « silo ».

En bref, nous sommes des « champions de la verticalité »! La capacité à apprendre, telle que nous voulons la présenter ici, renvoie à l'idée de l'organisation transversale, c'est-à-dire la force des savoirs partagés au-delà des frontières traditionnelles des expertises, des directions fonctionnelles et des départements. En ce sens, nous rejoignons l'idée mise de l'avant tout récemment par Henry Mintzberg³ qui nous incite à considérer les organisations comme des « communautés de partage de savoirs ». Illustrons.

Certaines études qui portent sur le travail des gestionnaires et des professionnels dans des organisations du savoir, comme les commissions scolaires, montrent que ces derniers passent en moyenne deux heures par jour à rechercher de l'information et que 50 % de cette information n'a finalement que peu d'utilité pour eux. Dans d'autres cas, on indique que ces mêmes personnes passent le tiers de leur temps à chercher des solutions qui ont déjà été expérimentées avec succès dans leur organisation, mais qu'elles n'arrivent pas à retrouver! Face à de tels constats, plusieurs organisations ont décidé de mettre en place des référentiels de partage de bonnes pratiques, des fonctions d'appel à tous, des « pages jaunes » d'expertises qui permettent aux membres d'une organisation d'avoir accès à l'intelligence collective de leur organisation et d'être beaucoup plus performantes dans l'exercice de leur travail. C'est le cas notamment d'organisations telles que le Groupe Cossette, Bombardier Aéronautique, Oxfam Québec, Bell ou Ubisoft.

La mise en place de communautés de pratique stratégiques (CP) s'inscrit aussi dans cette perspective des savoirs partagés. Plus du tiers des organisations nord-américaines utilisent les CP comme vecteurs d'apprentissage et de développement de la performance. Chez Caterpillar par exemple, on retrouve 4 000 communautés de pratiques transversales qui génèrent un ROI de 200%! Plus près de chez nous, à la suite d'un projet d'expérimentation de CP autour de cinq domaines transversaux et critiques, une grande institution financière vient de créer une équipe interne de « facilitateurs » spécialisés en démarrage de CP. Quant au monde de la santé et des services sociaux au Québec, qui s'apparente à celui du réseau des commissions scolaires, plusieurs projets de partage de savoirs en réseaux apprenants sont actuellement opérationnalisés.

À titre d'exemple, notons les sept CPs regroupant 270 infirmières intervenantes en GMF, la communauté en santé et sécurité au travail intersites de l'AQESSS, les réseaux apprenants du CSSS de la Baie-des-Chaleurs ou le site *Partager les savoirs pour de meilleures pratiques en santé* animé par le CHU de Sherbrooke^{IV}.

D'un autre point de vue, à l'automne 2007 à HEC Montréal, nous avons installé une troisième dimension dite transversale dans notre structure qu'on appelle « les plateformes collaboratives ». Ces plateformes permettent à des professeurs de disciplines différentes de se regrouper en réseaux apprenants pour développer de nouveaux champs d'expertise, fruit de l'interdisciplinarité, qui ont des retombées directes dans nos programmes d'enseignement, sur notre performance en recherche et sur nos collaborations avec les milieux de pratique professionnelle. Autrement dit, avec les mêmes ressources, nous sommes en mesure d'exploiter de nouveaux vecteurs de performance. Ces plateformes ont pour nom MOSAIC (Management de la création), Pôle Santé, Carrefour E3 (Énergie, Éducation, Environnement), CIFA (Familles en affaires), IDEOS (communautaire), Pôle Gestion des Arts et Carrefour Logistique.

LA CAPACITÉ À INNOVER

L'analyse des organisations performantes montre hors de tout doute l'importance que joue l'innovation^V. Mais de quelle innovation parlons-nous et quelles sont les nouvelles sources de créativité à exploiter ?

Dans le monde des services comme celui des commissions scolaires, on peut résumer les principaux déterminants de l'innovation de la manière suivante : l'innovation est relationnelle, largement tributaire des ressources humaines, la valeur d'usage (ex. : expérience vécue dans le processus d'apprentissage) étant plus importante que la valeur d'échange (ex. : le diplôme) alors que l'innovation organisationnelle (ex. : les pratiques de gestion, l'organisation des modes de fonctionnement) joue un rôle déterminant. Comme on peut le comprendre, ces points sont interreliés. Pour que l'expérience vécue soit riche, il faut des personnels engagés et mobilisés qui auront le goût de réinventer leurs pratiques et de les mettre en œuvre au travers de relations riches avec les groupes d'acteurs avec lesquels ils sont en interaction. Concernant ce dernier point, qu'avons-nous à apprendre des organisations de services les plus performantes ? Elles pratiquent l'innovation ouverte !

À titre d'exemple, prenons le cas du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHUSJ) de Montréal. Face aux nouveaux défis d'innovation qui se présentaient à cette organisation, le CHUSJ contactait HEC Montréal

pour développer, avec ses personnels, une approche innovante dans le domaine des pratiques de gestion hospitalière dans un contexte d'un CHU mère-enfant. C'est ainsi qu'est née l'école de gestion contextualisée Ste-Justine / HEC Montréal. Cette école est fondée sur l'idée de la coconstruction de connaissances où se rencontrent les savoirs d'expérience des gestionnaires et professionnels du CHUSJ et les savoirs d'expertise des professeurs d'HEC Montréal. Cette approche en mode « innovation ouverte et de coconstruction » a généré en moins de deux ans des innovations uniques au monde dont l'approche CAPTE et la méthodologie SHERPA^{VI} dans le domaine de la gestion du changement avec des niveaux inégalés d'appropriation par les gestionnaires et professionnels du CHUSJ. Sainte-Justine a poursuivi dans le même sens au niveau de la relation patient en présentant, il y a à peine un mois, sa nouvelle salle d'attente pour les enfants qui est le fruit d'une coconstruction entre les intervenants de Sainte-Justine et leurs jeunes patients, le Cirque du Soleil pour les couleurs et l'aménagement design et la société multimédia Moment Factory pour l'adaptation d'un mur musical interactif^{VII}. Ce nouvel environnement a un effet thérapeutique immédiat en ce sens qu'il rend la période d'attente ludique, diminuant ainsi le stress et le rythme cardiaque de l'enfant, ce qui le rend plus apte à la rencontre avec le spécialiste traitant.

Les cas d'innovation ouverte impliquant le citoyen, le consommateur final, le patient, l'étudiant... sont de plus en plus nombreux^{VIII}. Qu'en est-il de cette perspective comme vecteur d'amélioration de la performance dans les commissions scolaires ?

DÉFIS À RELEVER POUR S'AMÉLIORER

Somme toute, pour une commission scolaire, les exemples que nous venons d'évoquer incitent à se poser les questions suivantes : quel est notre bilan de gestion de la performance du point de vue des savoirs partagés ? Quels sont les domaines critiques de connaissances autour desquels nous devrions favoriser la mise en place de réseaux apprenants ? Comment favoriser une culture de partage de savoirs et de collaboration transversale ? Comment impliquer nos partenaires dans des processus dynamiques d'innovation ouverte autour de préoccupations centrales ? Comment utiliser les médias sociaux – l'organisation apprenante 2.0^{IX} – pour faciliter le partage de savoirs, l'apprentissage en réseaux et inciter la collaboration synergique d'acteurs multiples ?

Explorer ces nouveaux sentiers exige du leadership créatif et, comme nous le rappelle Mintzberg, un mode de pensée collaboratif.



LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE DU CARREFOUR

JEUNESSE-EMPLOI DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE FUSION JEUNESSE



Mario Côté

Directeur général,
Carrefour jeunesse-emploi
de la Capitale Nationale



Gabriel Bran Lopez

Directeur général et
fondateur, Fusion Jeunesse

Il y a six ans, une idée novatrice naissait au sein du Secrétariat à la jeunesse, en collaboration avec le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, soit une mesure d'accompagnement pour favoriser la persévérance scolaire et l'orientation des jeunes de 16 à 17 ans : la mesure d'accompagnement IDEO 16-17. Cette mesure, dont l'acronyme signifie Initiative, Développement, Exploration et Orientation, s'adresse aux 16-17 ans à risque de décrocher ou qui ont déjà décroché. À travers un accompagnement individuel par un intervenant psychosocial, le participant vivant des difficultés à l'école sera aidé pour retrouver sa motivation et régler les difficultés qui souvent entravent son maintien à l'école. Le jeune décrocheur sera quant à lui aidé dans ses démarches pour se mettre en action, trouver un emploi ou retourner aux études.

En 2008, le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale (CJECN) assistait à une présentation crève-cœur : le taux de décrochage des écoles secondaires sur son territoire était alarmant et pouvait frôler les 50 %. Devant ce constat, le CJECN décide de bonifier l'offre de service d'IDEO 16-17 en créant un projet de groupe motivant pour les jeunes, à leur image, qui favoriserait leur sentiment d'appartenance et ferait en sorte qu'ils vivent une réussite. Nous assistons alors aux premiers pas du projet *Persévérer autrement*, implanté en collaboration avec l'école secondaire Vanier de la Commission scolaire de la Capitale.

Par la suite, Fusion Jeunesse est venu bonifier l'offre de service du projet à travers son programme qui crée des partenariats innovateurs entre des écoles secondaires et des universités. La formule est simple : Fusion Jeunesse envoie des étudiants universitaires, à titre de coordonnateurs de projets, dans des écoles secondaires ciblées afin d'implanter et de soutenir des projets qui incitent les jeunes à s'impliquer davantage dans leur réussite scolaire et suscitent un sentiment d'appartenance à l'école. Le programme va au-delà du mentorat. Les étudiants universitaires travaillent 15 heures par semaine auprès des jeunes pour une durée de 36 semaines, soit toute l'année scolaire. Le CJECN coordonne de son côté les projets et assure une formation et une supervision étroite de l'étudiant ou du finissant sélectionné. Grâce à la collaboration de Fusion Jeunesse, pour 2011-2012, ce sont maintenant 7 projets *Persévérer Autrement / Fusion Jeunesse* qui se tiennent dans 6 écoles secondaires sur le territoire des commissions scolaires de la Capitale, des Premières-Seigneuries et des Découvreurs, dans toute la région de la Capitale-Nationale.

PERSÉVÉRER AUTREMENT, VOLET MUSIQUE

S'échelonnant sur toute l'année scolaire, le projet *Persévérer autrement – Volet Musique* est un bel exemple de collaboration entre l'école et la communauté. Il offre un projet stimulant et novateur aux jeunes. Ils auront ainsi l'occasion de vivre une réussite et de la montrer à leurs parents. Un bel exemple d'ouverture sur le milieu de la part de l'école secondaire Vanier.

Calqué sur les intérêts des jeunes, ce projet leur offre la possibilité de s'investir dans la création d'un album aux côtés de professionnels de la musique, tout en bénéficiant d'un encadrement approprié offert par des intervenants du Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale et de l'école secondaire Vanier, d'un coordonnateur de projet engagé par Fusion Jeunesse avec la collaboration de l'Université Laval et d'un technicien qualifié de l'Ampli de Québec. Le projet s'adressait spécifiquement à des jeunes vivant des difficultés pouvant nuire à leur persévérance scolaire.

Les jeunes sélectionnés ont expérimenté toutes les étapes de la création d'un album, de l'écriture des chansons, la composition de la musique, l'enregistrement en studio jusqu'à l'organisation du lancement. Ils ont même eu l'occasion de suivre des formations afin d'augmenter leurs habiletés musicales, artistiques et de gestion de projet. En plus, ils ont travaillé en interaction avec d'autres jeunes de leur âge, ce qui les a amené à développer diverses habiletés sociales et professionnelles.

Tout le projet est teinté d'une saveur entrepreneuriale grâce à l'implication de l'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse du CJECN. Les jeunes sont appelés à structurer leur projet, à déterminer les tâches à faire, à former des comités et à travailler en équipe, démocratiquement. Ce projet en est à sa quatrième édition cette année. Au fil des ans, le taux de persévérance des jeunes participants frôle à chaque fois les 95 %. Un résultat qui prend tout son sens si on considère que ces élèves vivaient tous des difficultés susceptibles de nuire à leur persévérance scolaire !

Toute la réussite de ce projet repose sur un constat simple : la collaboration des différents acteurs autour de l'élève, l'implication active de la communauté et de l'école.

Le projet *Persévérer autrement – Volet Musique* est rendu possible grâce au soutien du Secrétariat à la jeunesse, de l'Université Laval, de l'Ampli de Québec, de la Table d'actions préventives jeunesse Québec-Centre et de TELUS.



Notre *vision* commune

De la
vision
à l'**ACTION**

Technologies au service
de l'éducation
info@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca
314 231-3736



ENTREVUE



« L'éducation coûte cher,
mais l'ignorance coûte encore plus cher »

Gaston Rioux, président de la Fédération des comités de parents du Québec

Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Même s'il était avec nous virtuellement au *Sommet sur l'éducation publique*, M. Gaston Rioux, président de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), a tenu à réaliser cette entrevue avec le *Savoir* pour nous faire part des défis à relever afin de contribuer à améliorer le système public d'éducation.

Représentant quelque 18 000 parents engagés dans les comités, M. Rioux est président de la FCPQ depuis 2011. C'est un homme engagé et positif lorsqu'il parle du système public d'éducation. Selon lui, des progrès importants ont été réalisés dans l'éducation publique au Québec. Il dénonce le discours destructeur des médias qui découragent les parents à envoyer leur enfant à l'école publique et démotive les gens des commissions scolaires à y travailler. « On dirait qu'ici, on a peur de montrer que ça fonctionne bien. Pourtant, l'éducation publique est comparable en termes de performance des élèves à ce qui se fait ailleurs dans le monde! »

CHANGER NOS HABITUDES

Bien sûr, tout n'est pas parfait. M. Rioux croit que des efforts doivent être portés dans nos habitudes et nos façons de faire pour que le système public d'éducation progresse, et ce, dans l'intérêt de tous les élèves. En premier lieu, il estime que les communications, le véritable dialogue avec les parents, doivent être revues, améliorées pour qu'ils se sentent plus concernés dans l'éducation des enfants et qu'ils y participent davantage.

Parmi les grands défis que le réseau public d'éducation doit relever, outre celui de la persévérance scolaire, il croit qu'on doit travailler sur le sentiment d'appartenance des parents à l'école. « Une étude réalisée par ÉCOBES il y a quelques années disait que l'enfant prend comme une preuve d'amour l'intérêt que son parent lui témoigne pour ses études. »

N'est-ce pas là, ajoute-t-il, une raison suffisante pour accroître des liens avec les parents? M. Rioux suggère d'aller davantage vers eux comme cela se fait dans certains milieux où c'est l'école qui va au village à la rencontre des parents, et non l'inverse, comme le veut la tradition. « Pour qu'ils s'intéressent à l'éducation de leurs enfants, il faut que les parents soient considérés comme des partenaires à part entière pour la richesse, la diversité des points de vue qu'ils apportent à l'école ou à la commission scolaire. »

Il souhaite que les commissions scolaires et le milieu parental travaillent ensemble pour solutionner des problèmes autant que pour participer à la promotion des bons coups de l'école publique. « On doit renverser la vapeur du discours négatif qui sévit présentement. On ne construit rien en s'attaquant à des structures comme les commissions scolaires et en perdant de vue l'essentiel, la réussite de nos enfants. »

L'ÉCOLE DE SES RÊVES

L'école de rêve de M. Rioux c'est celle qui répond aux besoins de tous les enfants en proposant une diversité de modèles de formation, et ce, afin de tous les rejoindre. Son école de rêve, c'est aussi celle qui valorise la participation parentale. C'est celle où les élèves sont heureux et fiers de la fréquenter et où on s'y épanouit et où on a le goût d'y rester. Il estime toutefois que ce n'est pas en freinant son évolution par des compressions budgétaires de l'État qu'on y parviendra. De son côté, il fera tout en son pouvoir pour que les parents y contribuent pleinement et soient satisfaits des services rendus. Avec la détermination qui l'anime, nul doute qu'il y arrivera!

Des exemples de partenariat fructueux

- Inviter par Internet des parents à la récente rencontre nationale sur l'anglais intensif.
- Une rencontre statutaire mensuelle entre le président du comité de parents et le directeur général.
- Une rencontre régionale à l'extérieur des heures de bureau afin de favoriser la présence des parents qui travaillent.
- Un guide de bonnes pratiques pour une assemblée générale annuelle entre les directions d'école et parents.
- Une direction qui travaille de concert avec l'organisme de participation des parents (OPP) et les parents du conseil d'établissement afin que les parents disposent de toute l'information nécessaire aux rencontres prévues.
- Une séance de formation sur les rôles et les responsabilités du conseil d'établissement à laquelle participent la direction d'école, les enseignants et les parents.

ENTREVUE



« Chaque enfant est éduicable et le rôle majeur de la commission scolaire c'est justement de lui offrir cette éducation de qualité, peu importe qui il est et d'où il vient. »

Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec

Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

En poste depuis 9 ans, Réjean Parent termine son mandat comme président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ce mois-ci avec le sentiment d'avoir accompli sa mission et d'en sortir enrichi. Il était des nôtres au *Sommet sur l'éducation publique* pour donner son point de vue sur le système public d'éducation. Malgré un emploi du temps fort chargé, c'est avec beaucoup de générosité et d'enthousiasme qu'il s'est confié au *Savoir*.

Ce leader du monde de l'éducation n'a pas peur d'exprimer haut et fort sa pensée sur le système public d'éducation. Il l'a défendu avec vigueur et beaucoup de conviction pendant toutes ces années et il est prêt aujourd'hui à passer le flambeau.

D'entrée de jeu, il a une perception très positive de l'école publique. Lorsqu'on parcourt une partie du monde comme je l'ai fait comme président de la Centrale, on se rend compte à quel point on est privilégié. Même en Finlande, pays qu'on admire beaucoup ici au Québec, on envie la gouvernance régionale que nous avons, car là-bas ce sont les municipalités qui s'occupent d'administrer les budgets et les écoles se retrouvent nettement désavantagées au profit des services municipaux. « On doit être fier de notre système d'éducation. En 1960, seulement 15% des jeunes étaient scolarisés alors que 50 ans plus tard, c'est près de 75% qui obtiennent leur diplôme avant l'âge de 20 ans. Que de chemin parcouru depuis. On a vite tendance à l'oublier! »

M. Parent déplore les compressions budgétaires du gouvernement en éducation alors qu'on devrait, insiste-t-il, investir davantage pour que notre système soit plus performant et qu'il réussisse à rejoindre les 25% d'élèves qui échappent encore au maillon du filet éducatif et qui ne réussissent pas à obtenir leur diplôme de base; véritable passeport pour l'intégration sociale. « C'est contre-productif d'amputer les moyens financiers, d'étouffer les commissions scolaires et, par le fait même, les services aux élèves. Voilà une bien mauvaise stratégie pour un gouvernement qui souhaite atteindre le devant du peloton de tête des pays les plus scolarisés. Ce n'est certainement pas en sabrant dans les budgets et en subventionnant les écoles privées plus que partout ailleurs au Canada qu'on y parviendra. »

Selon son point de vue, avec les compressions prévues en éducation, on se dirige tout droit vers le même système qu'autrefois, soit la formation d'écoles d'élite. Fervent défenseur de l'égalité des chances, il soutient que chaque enfant est « éduicable ». « Le rôle central de la commission scolaire c'est justement d'offrir cette éducation de qualité à tout le monde avec les mêmes

moyens, peu importe le statut social des élèves et leur région d'origine. La juste répartition des services à l'échelle régionale ne saurait d'ailleurs se réaliser dans les systèmes complètement décentralisés que certains mettent de l'avant. »

On a souvent accusé M. Parent de prendre trop souvent la défense des commissions scolaires, mais comme il le dit lui-même, il tient à ce qu'elles restent en place pour plusieurs raisons. « Ceux qui prônent leur abolition nous dirigent tout droit vers l'inefficacité et l'endettement. On perd du temps à débattre des structures et en transposant ce débat inutile dans les médias. Attaquons-nous aux vrais problèmes et cessons de chercher à réparer ce qui n'est pas brisé! »

Même s'il admire le chemin parcouru en éducation, il constate que des changements doivent être apportés. Au regard des commissions scolaires, il suggère :

- D'être plus à l'écoute des acteurs du milieu, les enseignants, la population, les élèves, les parents, pour mieux répondre à leurs besoins.
- De mieux faire connaître le rôle majeur joué par les commissions scolaires pour qu'on comprenne mieux leur importance.
- De ne pas nécessairement viser l'homogénéité des écoles, mais plutôt l'excellence des écoles.
- De favoriser le respect du rôle de chacun dans le milieu scolaire.
- Dans la distribution des ressources aux écoles, que les commissions scolaires analysent davantage en profondeur les besoins de chacune d'entre elles, en fonction de leur milieu socioéconomique notamment.

M. Parent estime qu'il faut accepter d'investir les sommes nécessaires pour que les enfants reçoivent une éducation de qualité. Ces derniers ont droit d'avoir accès aux services pour se former, répondre à leurs besoins, réaliser leurs ambitions et leurs rêves. Sa connaissance des différents systèmes d'éducation à travers le monde l'amène à conclure que là où il n'y a pas de commissions scolaires ou de structures intermédiaires, bien des problèmes surgissent: le partage équitable des ressources étant le plus évident. En fait, conclut-il « Même si c'est à la mode de vouloir couper dans la bureaucratie et l'administration à des fins populistes, il faut rappeler que ces dernières sont essentielles au bon fonctionnement des services publics. En coupant à l'excès dans ces structures, on laisse le champ libre à l'arbitraire politique et on s'éloigne de la démocratie. »

ENTREVUE



« La dévalorisation de la fonction enseignante contribue à la mauvaise image de l'éducation publique au Québec, d'où l'importance de valoriser cette profession. »

Paul St-Pierre Plamondon, cofondateur de Génération d'idées

Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Paul St-Pierre Plamondon représente la jeunesse au Québec et un modèle d'engagement social pour les jeunes âgés de 20 à 35 ans. C'est lui qui a fondé, en 2008, Génération d'idées pour que les jeunes de tous les horizons puissent s'exprimer, participer à la résolution de problèmes et proposer des solutions pour le Québec de demain. Le but de Paul St-Pierre Plamondon : transformer le cynisme des jeunes à l'égard de la situation sociale et politique et leur donner une voie pour contribuer à l'essor du Québec.

Tourné vers l'action, le président de Génération d'idées félicite la Fédération des commissions scolaires de tenir ce sommet. « Ce sommet est un événement majeur et innovateur. Il permet d'apporter de nouvelles idées en éducation et de se donner le droit d'innover à un moment propice où plusieurs réfléchissent à notre système d'éducation. »

« Dans notre groupe composé notamment d'enseignants, on mise sur l'intelligence collective. On tient des événements avec des jeunes, on les écoute et on les consulte. »

Avocat spécialisé en litige commercial et civil, il quitte son emploi en 2009, à 33 ans, pour faire une tournée des régions du Québec dans le but de mieux comprendre les valeurs et les idées de sa génération. Qu'ont-ils à dire ? Qu'est-ce qu'ils pensent du Québec actuel et comment voient-ils son avenir ? C'est dans cette perspective qu'il est allé conquérir et mobiliser plus de 300 personnes de 19 villes en plus d'établir des liens avec de nombreux organismes régionaux.

Déterminé, il est particulièrement préoccupé par l'engagement social des jeunes et sensible à la cause de l'éducation publique. « Pour nous, le problème majeur et sur lequel notre groupe croit qu'on devrait le plus insister, c'est sur le rôle essentiel de l'enseignant. Cette fonction est présentement dévalorisée. Ce n'est pas normal qu'elle soit dans cet état lamentable au Québec. Cela contribue à une perception négative de l'école publique. »

Selon M. Plamondon, on sous-estime le rôle de l'enseignant. Pourtant, ajoute-t-il, c'est lui qui forme et influence le citoyen de demain sur les plans personnel et professionnel. Le décrochage des jeunes enseignants le préoccupe également. Pourquoi de jeunes enseignants décrochent ?

LES DÉFIS

Parmi les défis que le milieu de l'éducation doit relever pour mieux remplir sa mission, le porte-parole de Génération d'idées recommande de donner aux enseignants les outils adéquats pour travailler, par exemple, plus de programmes d'intervention précoce en lecture, leur fournir davantage d'études sur les effets du redoublement, de réintégrer à l'école le respect de l'enseignant, celui de la fonction et de ses connaissances. Pour Paul St-Pierre Plamondon, la création d'un ordre des enseignants constitue une voie à explorer pour les protéger et mieux les soutenir dans leur travail. Parmi les autres points sur lesquels on devrait plus insister, il cite aussi le cas du haut taux d'analphabètes au Québec et la création d'un sentiment d'appartenance à l'école pour contribuer à la motivation des enseignants pour leur travail et éviter qu'ils décrochent.

Avec les coupures budgétaires majeures en éducation, Paul St-Pierre Plamondon est inquiet pour l'avenir du système public d'éducation. « On ne finance pas adéquatement l'école publique. On contribue selon lui à le démolir en donnant trop d'argent à l'école privée. On plonge le système vers une ghettoïsation au sein des écoles publiques puisqu'elles ne pourront qu'accueillir surtout des élèves en difficulté. On doit soutenir l'excellence à l'école publique et cesser les débats inutiles comme celui touchant l'abolition des commissions scolaires. Ce sont des structures intermédiaires nécessaires qui veillent à la coordination des services offerts dans les écoles afin que tous les élèves reçoivent les services auxquels ils ont droit. » Selon lui, elles doivent bien sûr s'améliorer et considérer certaines innovations pour mieux remplir leur mission, particulièrement dans le contexte de l'amputation du budget en éducation qui ajoute un coefficient de difficulté supplémentaire.

Le travail colossal réalisé dans les années 60 en créant le système public d'éducation semble oublié. « L'éducation était un facteur de prospérité économique et social à l'époque. Pourtant, elle l'est davantage aujourd'hui dans le contexte d'une économie mondialisée où nos industries manufacturières traditionnelles se tournent vers l'Asie. Pour avoir une société innovante, on doit pouvoir compter sur une société éduquée. Tout le monde, de quelque milieu que ce soit, est nécessaire pour assurer la prospérité du Québec et chaque personne a droit de recevoir une éducation de qualité, peu importe d'où il provient ! »

ENTREVUE



« Pour participer davantage à l'évolution du système économique du Québec, les commissions scolaires doivent continuer de se rapprocher des besoins des individus et des entreprises et adapter leurs pratiques de formation professionnelle en conséquence. »

Jean-Luc Trahan, président de la Commission des partenaires du marché du travail

Marie Blouin

Conseillère en
communications
à la FCSQ

mblouin@fcsq.qc.ca

En guise d'introduction, voulez-vous nous parler brièvement du rôle et de la mission de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ?

Mise sur pied en 1997, la Commission est une instance nationale de concertation qui réunit des représentantes et des représentants des employeurs, de la main-d'œuvre, des milieux de l'enseignement et des organismes communautaires, tous nommés par le gouvernement. Elle a notamment pour rôles d'assurer une interface entre l'État et les organisations partenariales directement touchées par l'emploi et par le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ainsi que de créer des conditions optimales au développement de l'emploi et des compétences de la main-d'œuvre au Québec. Pour développer son expertise, la Commission s'appuie sur ses différentes instances dont les conseils régionaux des partenaires du marché du travail et les comités sectoriels de main-d'œuvre dont la fonction principale est d'identifier les besoins de développement des compétences de la main-d'œuvre et d'y répondre en concertation avec les organismes partenaires, comme les commissions scolaires.

Quelle est votre vision de la formation professionnelle ?

La formation professionnelle est, selon moi, une nécessité. C'est bien souvent sur la formation de base que doit s'appuyer le développement continu des compétences. Elle doit répondre, plus que jamais dans le contexte actuel, au besoin qu'expriment les employeurs et les travailleurs de développer les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession, tout au long de la vie et au moment opportun.

Comment les commissions scolaires peuvent-elles se rapprocher des entreprises ?

S'il y a un message sur lequel les partenaires s'entendent, c'est qu'un rapprochement entre l'école et l'entreprise est plus que jamais nécessaire. Il faut reconnaître que certains établissements scolaires et certaines entreprises font des efforts significatifs de rapprochement. Par exemple, le comité sectoriel Camo-route (secteur du transport routier) a travaillé avec les entreprises de transport et la Commission scolaire du Lac-Abitibi pour offrir une attestation d'études professionnelles en mécanique de remorques de camion. Ce programme a permis de répondre aux besoins des entreprises qui éprouvaient de la difficulté à recruter des personnes qualifiées. Pour ce, il est essentiel que les centres de formation professionnelle demeurent sensibles au contexte et à la finalité des entreprises. Or, ce contexte peut être très différent selon le secteur économique,

l'entreprise ou la région. Aussi, les centres de formation doivent continuer d'être plus présents auprès de leur communauté d'affaires. De plus, est important, l'accès à la reconnaissance des apprentissages professionnels réalisés en entreprise. Elle vient confirmer les entreprises dans leur rôle d'encadrement et de développement des compétences de leurs travailleurs. Elle leur permet de se reconnaître comme partenaire dans le développement des compétences et facilite leur engagement en faveur de la formation. Reconnaître les apprentissages réalisés en entreprise, c'est ouvrir un dialogue, c'est créer une complicité entre les intervenants, menant éventuellement à l'amélioration et à la formalisation de ces apprentissages.

Croyez-vous que la création d'un consortium de plus de 50 points de services dans les services aux entreprises des commissions scolaires constitue une valeur ajoutée pour mieux répondre aux besoins du marché du travail ?

C'est une valeur ajoutée indéniable, non seulement pour les entreprises qui œuvrent dans plusieurs régions du Québec, mais aussi pour celles dont les besoins ne peuvent être satisfaits par la commission scolaire de leur territoire. La création de ce consortium est en effet une première étape pour une meilleure utilisation des ressources et une régulation de l'offre de service aux entreprises, tel que le recommandait le Conseil supérieur de l'éducation dans son récent avis sur les services offerts aux entreprises par le réseau de l'éducation. Par ailleurs, les représentants du marché du travail me répètent souvent que les entreprises et les travailleurs se sentent démunis face à la complexité de l'offre de formation et qu'un effort de simplification est souhaité pour l'utilisateur. Le consortium envisagé devrait, selon nous, tenir compte de ce souhait.

Somme toute, M. Trahan est bien confiant quant à l'avenir de la formation professionnelle au Québec. « Pour atteindre nos objectifs, on doit passer par un changement de mentalité à l'effet qu'il y a une diversité de formules de formation professionnelle qui peuvent s'offrir tant dans les centres de formation professionnelle que dans les entreprises. La cohabitation des deux milieux est possible et chacun a sa place et un rôle à jouer dans le meilleur intérêt des individus qui sont formés. »



NOUVELLES DES COMMISSIONS SCOLAIRES

COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

Assises régionales sur la persévérance scolaire

Dernièrement, les commissions scolaires de la région de Chaudière-Appalaches ont tenu une deuxième phase des Assises régionales sur la persévérance scolaire en continuité aux Assises régionales qui se sont tenues en 2009 à Lévis. Les cégeps et les universités, de même que les partenaires socioéconomiques ont été invités à y participer. La première phase a permis de sensibiliser les partenaires alors que la deuxième permettra aux partenaires de s'engager dans des actions précises. Le président et porte-parole du regroupement des commissions scolaires de cette région est M. Denis Langlois.

Source : Francis Isabel, secretariat.general@csbe.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS

Le Service Phare – un portail novateur

Sous la présidence de M. Rémi Rousseau, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a mis en ligne un nouvel outil qui s'adresse aux parents, aux intervenants en milieu scolaire et aux jeunes : le Service Phare. Disponible en tout temps et de manière anonyme pour ceux qui le consultent, il permettra de fournir l'aide nécessaire dans plusieurs domaines, l'accompagnement scolaire, la sexualité des jeunes, les difficultés d'apprentissage, les drogues, l'alcool, la violence et l'intimidation. Il est disponible à l'adresse suivante : www.servicephare-cspb.ca.

Source : Annie Tremblay, directrice du Service du secrétariat général et des communications, tremblaya@cspaysbleuets.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Une solution à la pénurie de main-d'œuvre : le recrutement d'élèves étrangers

La Commission scolaire des Phares et la coopérative Éducation internationale ont conclu une entente entre les gouvernements pour permettre aux élèves d'autres pays en formation professionnelle au Québec d'obtenir un permis de travail post diplôme. Cela signifie que ces élèves titulaires d'un diplôme d'études professionnelles pourront travailler au pays après la fin de leurs études. Il s'agit d'une orientation qui avait été retenue par les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pour combler des besoins de main-d'œuvre. La commission scolaire est présidée par M. Raymond Tudeau.

Source : Jean-François Parent, directeur général 418 723-5927

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Réfection des établissements

Près de 6,3 millions \$ seront investis dans la réfection des établissements au cours de l'année. Ces sommes, allouées principalement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, serviront à réaliser divers travaux de réfection de toitures, à remplacer des fenêtres et à d'autres réaménagements, notamment pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des établissements pour les personnes handicapées. Le milieu pourra aussi en profiter puisque des ententes ont été conclues pour maximiser l'utilisation des immeubles avec plusieurs municipalités du territoire. La commission scolaire est présidée par M^{me} Danielle Bolduc.

Source : Renée Jobin, conseillère en communication, rjobin@csenergie.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

Projet d'efficacité énergétique complété

Les travaux qui ont débuté il y a un an et demi viennent d'être complétés à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans la quasi-totalité des bâtiments. Ces travaux ont permis de changer les systèmes de chauffage et de climatisation des écoles et des centres. Le projet va générer des économies annuelles de 0,4 million \$. La commission scolaire est présidée par M^{me} Diane Nault.

Source : Charles Millar, coordonnateur du Service de l'information et des communications – 819 449-7866

COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS

Premier rendez-vous de lecture pour les 0 à 5 ans

Dans le contexte de réussite et de persévérance scolaires, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a eu l'idée originale de lancer une invitation à tous les acteurs communautaires, scolaires, municipaux et de la santé notamment autour de la lecture, du langage et du développement global de l'enfant. Cette activité s'appuie sur des données de la recherche qui indiquent les bienfaits de sensibiliser dès la petite enfance les parents et les différents acteurs d'agir en concertation. Pascale Bussières, comédienne et Ariane Labonté, auteure de conte, ont participé à cette journée qui s'est déroulée sous forme d'un colloque de partage.

Source : Alain Tardif, coordonnateur de l'enseignement général des services éducatifs

PROJET DE LOI SUR LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

LES COMMISSIONS SCOLAIRES AU CŒUR DE LEUR COMMUNAUTÉ

Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Les commissions scolaires jouent un rôle important dans le développement de leur communauté et participent à l'occupation dynamique des territoires. M^{me} Josée Bouchard, présidente de la FCSQ, accompagnée de la directrice générale, M^{me} Pâquerette Gagnon, ont fait valoir ce point de vue, le 15 février dernier, devant la Commission de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale en y déposant un mémoire concernant le projet de loi n° 34 - Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Voici les grandes lignes de cette présentation.

D'ordre général, la Fédération est en accord avec le projet de loi n° 34. Elle demande toutefois que le projet de loi soit amendé afin de mieux refléter la contribution des commissions scolaires et de leurs élus dans le développement et l'évolution de leur milieu qui n'est pas restreinte à leur mission éducative.

La tournée d'information de la FCSQ qui a débuté en septembre et s'est terminée récemment a démontré, hors de tout doute, à quel point les commissions scolaires sont incontournables dans le développement de leur région, non seulement pour veiller à la qualité des services éducatifs, promouvoir et valoriser l'éducation publique, mais aussi parce que l'éducation est le pilier sur lequel repose le développement d'une société. Pour les 1 700 partenaires rencontrés, on doit miser sur l'éducation pour que le Québec se développe à la hauteur de ses objectifs et des besoins culturels, sociaux et économiques de ses citoyens.

L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUEMENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le gouvernement a raison de prendre en compte les commissions scolaires pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires puisqu'elles y contribuent déjà de plusieurs façons : sur les plans du développement économique, de la qualification de la main-d'œuvre, de l'éducation des adultes, des services aux entreprises et de la formation professionnelle. Sur ce dernier point, la FCSQ a demandé des changements au gouvernement pour que les commissions scolaires obtiennent plus de souplesse dans les règles de financement afin de pouvoir former de plus petits groupes d'élèves en vue de répondre plus rapidement aux demandes de main-d'œuvre des entreprises et de favoriser la rétention de ces élèves dans leur région.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Fédération a souligné également la contribution importante des commissions scolaires sur le plan de l'intégration des nouveaux arrivants. En effet, pour l'immigrant, l'école peut être un des premiers contacts avec sa communauté d'accueil. De plus, les services offerts aux adultes immigrants permettent de poursuivre leur processus de francisation.

LE TRANSPORT

La FCSQ a aussi fait valoir la contribution du réseau scolaire au développement de modes de transport alternatif pour dynamiser le territoire. Selon une étude de la FCSQ (2010), des commissions scolaires participent au déploiement de services de transport collectif par des ententes avec des organismes de transport ou l'utilisation du transport en commun.

Pour toutes ces raisons, la Fédération souhaite que la mission d'éduquer et de participer au développement socioéconomique des commissions scolaires transparaisse plus explicitement dans le projet de loi n° 34.

Dans ce contexte, la FCSQ a réclamé la participation des commissions scolaires aux travaux de la conférence administrative régionale et a réitéré la demande d'obtenir un siège réservé au sein des conférences régionales des élus. De plus, la Fédération estime qu'elle peut appuyer les ministères concernés dans la planification de mise en œuvre de leur stratégie.

Lors de la tournée de la FCSQ, les partenaires ont exprimé leur fierté de voir des ententes scolaires-municipales pouvant permettre à la communauté d'utiliser les bâtiments et les équipements. Plus de 1 000 ententes ont été répertoriées à cet égard.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE

97 % DE SUCCÈS POUR UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE



Diane Blais
Directrice du Service
des communications à
la Commission scolaire
de la Région-de-
Sherbrooke

La Chaire de recherche de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke sur la réussite et la persévérance des élèves est née en 2007. Celle-ci vise à développer une connaissance fine des élèves décrocheurs afin d'élaborer des programmes d'intervention et de prévention auprès des jeunes, de leur famille et des écoles.

Le titulaire de la Chaire, Laurier Fortin, travaille en étroite collaboration avec la direction générale, les équipes des quatre écoles secondaires ainsi que les services pédagogiques et complémentaires de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS).

Professeur au département de psychoéducation de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, Laurier Fortin a mené, de 1996 à 2007, une des rares études longitudinales au monde sur le décrochage scolaire en suivant une cohorte de 808 élèves de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Québec. Les résultats ont permis d'identifier les principaux facteurs qui permettent de mieux dépister l'élève à risque de décrochage scolaire.

La Chaire de recherche de la CSRS a mené plusieurs études auprès de cette clientèle, notamment : les types d'élèves, les processus qui mènent au décrochage scolaire, les programmes différenciés ainsi que le dénombrement des élèves à risque par genres, par classes et par profils scolaires.

UN LOGICIEL DE DÉPISTAGE DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

En collaboration avec Pierre Potvin de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Laurier Fortin a mis au point un logiciel de dépistage du décrochage scolaire. Son développement informatique a été réalisé par la Société GRICS et une entreprise sans but lucratif en assure la distribution dans le réseau scolaire. Les résultats du logiciel sont présentés sous forme d'un bilan personnel de l'élève et de l'école. Ce logiciel a été validé scientifiquement auprès de 5 000 élèves provenant de 16 écoles secondaires. Chaque année depuis 2007, près de 4 500 élèves sont évalués dans les quatre écoles secondaires de la CSRS, à l'aide du logiciel. De ce nombre, environ 40 % ont été identifiés à risque de décrochage.

UN PROGRAMME COURONNÉ DE SUCCÈS

Le principal travail de la Chaire a été le développement, l'expérimentation et l'évaluation du programme de prévention du décrochage scolaire *Trait d'Union*. Implanté depuis quatre ans, les résultats sont des plus concluants. En 2008-2009, parmi l'échantillon de 305 élèves à risque de décrochage qui ont participé au programme, 99 % d'entre eux ont persévéré. Puis, en 2009-2010, du groupe de 279 élèves, 97 % ont persévéré.

Ce programme est basé sur une relation positive et engageante entre un élève à risque de décrochage et un accompagnateur (enseignant) qui lui est attiré.

Annuellement, les écoles prennent en charge entre 225 et 300 élèves. Environ 150 enseignantes et enseignants s'engagent à être accompagnateurs en plus des chercheurs, des dirigeants et des professionnels qui sont mobilisés afin de favoriser la persévérance chez les jeunes.

Toutes les deux semaines, l'accompagnateur-enseignant rencontre son élève et focalise sur son encadrement à l'aide d'un bilan personnalisé. L'accompagnateur mise sur le cadre de vie, l'engagement scolaire et la résolution de problèmes, en rappelant l'importance et l'utilité de l'école. Et chaque fois, l'élève s'engage face à sa propre réussite scolaire.

La commission scolaire et les directions d'école ont inclus les activités d'accompagnement aux activités régulières de l'école. « Il s'agit donc d'un programme d'encadrement des élèves hors du commun et faisant maintenant partie de la vie de l'école », souligne Michel Bernard, directeur général de la CSRS.

La réussite du programme se fonde également sur le leadership de la direction de la commission scolaire, des écoles et des services éducatifs ainsi que le transfert des connaissances de la recherche au milieu. La formation et la supervision des accompagnateurs, de même que l'évaluation du programme, le tout encadré par un comité de pilotage proactif qui tient des réunions aux trois semaines, sont les autres éléments indispensables au succès.

Le programme comprend deux composantes spécifiques. L'objectif de la composante *Trait* est d'évaluer, aux deux semaines, le niveau d'engagement des élèves et l'intensité des indicateurs de désengagement scolaire pour chacun des élèves accompagnés (par exemple, les retards, les absences et les échecs). Puis, la composante *Union* comprend des rencontres entre l'élève et son accompagnateur. L'intervention est multidimensionnelle, puisqu'elle cible principalement le jeune, mais elle comprend aussi des interactions auprès de la famille, de l'enseignant et de l'école.

La Chaire de recherche de la CSRS a donc constitué pour les élèves des écoles secondaires un soutien important à leur engagement à l'école. Réalisée dans le cadre d'une recherche collaborative, où l'action a toujours été au cœur des préoccupations du comité de pilotage, cette initiative novatrice dans le réseau de l'éducation publique au Québec a permis des résultats concrets et prometteurs.

Outils disponibles

Manuel du programme *Trait d'Union* distribué gratuitement : www.ctreq.qc.ca

Reportage vidéo en ligne : www.usherbrooke.ca/medias/nouvelles/capsules-vidéo/2012-03-14-traitdunion

Trait Union



INNOVER EN ÉDUCATION

OUI MAIS À PLUSIEURS!



Thérèse Laferrière

Directrice du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)

tlaf@fse.ulaval.ca



Claire Lapointe

Directrice de Département faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval

claire.lapointe@fse.ulaval.ca

L'innovation et la recherche sont souvent associées. Lorsqu'il s'agit d'innovation sociale, c'est sur les gens qui œuvrent sur le terrain que repose le nouvel équilibre à atteindre. Le logo du 20^e anniversaire du CRIRES veut le reconnaître. Avec plusieurs commissions scolaires comme partenaires, le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire a pu réaliser de nouvelles configurations pour augmenter la réussite scolaire des jeunes.

Ces configurations reflètent la capacité des acteurs à améliorer leurs manières d'accompagner les élèves, les enseignants, les classes, les écoles, les familles et les communautés locales vers la réussite. La mission du CRIRES est de soutenir la persévérance et la réussite scolaires par la recherche et l'intervention. Dans son acception la plus univoque, la réussite scolaire est l'atteinte des objectifs d'apprentissage et de développement propres à chaque étape du cheminement scolaire de l'apprenant, l'obtention d'une reconnaissance (diplôme, certificat) et l'intégration au marché du travail.

La devise du CRIRES est :

« Pas de recherche sans intervention et pas d'intervention sans recherche. »

Né en 1992 d'un partenariat entre l'Université Laval et la Centrale des syndicats du Québec, le CRIRES comprend aujourd'hui 35 chercheurs rattachés à sept universités¹.

Le CRIRES compte sur la présence indéfectible de la Fédération des commissions scolaires du Québec à son conseil d'administration pour réaliser des recherches en collaboration. Voici deux exemples où le leadership de commissions scolaires a été essentiel à l'émergence de nouvelles configurations :

- Les élèves à risque pris en charge par le programme *Trait d'Union* se différencient significativement des élèves à risque non pris en charge. Développé sur cinq ans, le programme *Trait d'Union* résulte de l'initiative de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke de financer une Chaire de recherche sur la réussite et la persévérance des élèves (chercheur Laurier Fortin).
- Les élèves de petites écoles rurales où le modèle École éloignée en réseau (MELS-CEFRIO) est mis en œuvre se servent du KF (Knowledge Forum) et d'un système de vidéoconférence (VIA) pour investiguer des problèmes complexes et coélaborer leurs connaissances. Les enseignants de ces écoles collaborent les uns avec les autres, avec l'appui de différents acteurs de 24 commissions scolaires (chercheurs Alain Breuleux, Godeliève Debeurme, Rollande Deslandes, Sandrine Turcotte, Stéphane Allaire et Pascale Thériault, Christine Hamel et Thérèse Laferrière).

La FCSQ est une instance incontournable lorsqu'il s'agit de déployer l'innovation au service de la réussite scolaire. Par cette affirmation, le CRIRES veut souligner les efforts d'orientation et de coordination de cette Fédération sur le territoire du Québec, efforts qui se traduisent en termes d'inclusion et de cohésion sociale, de non-violence et de renforcement de capacité collective.

Les commissions scolaires font beaucoup pour que les élèves québécois obtiennent leur diplôme du secondaire. Leurs partenaires contribuent à cet effort social en quête de nouveaux équilibres assujettis aux secousses de vent d'un monde de plus en plus réseauté.

Alors que l'accent jadis a été mis sur les intrants (ressources individuelles et organisationnelles) en matière de réussite scolaire, il se déplace maintenant vers la conception et la mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation de la formation (axe de recherche prioritaire du CRIRES). Nous devons maintenant revoir des questions comme le redoublement scolaire et son effet sur le rapport au savoir des jeunes. Cette question a d'ailleurs été approfondie à titre expérimental à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries par Barbara Bader, Claire Lapointe et Geneviève Therriault. L'éruption des technologies mobiles dans les environnements formels et informels d'apprentissage affecte aussi le rapport au savoir des jeunes et donne lieu à de nouvelles interrogations soulevées par une douzaine de chercheurs du CRIRES et plusieurs partenaires dont des commissions scolaires. L'alternance études-travail fait son entrée à l'école secondaire par l'intermédiaire d'une recherche-action qui implique déjà trois commissions scolaires. Une équipe examine les conventions de partenariat afin d'y déceler les tensions que soulève ce nouvel outil de travail (chercheurs Denis Savard et Catherine Larouche).

La question du travail en collaboration est intimement liée à la formation continue lorsqu'il s'agit de mettre sur pied et d'évoluer au sein d'une communauté d'apprentissage professionnel (CaP). Dans le cadre d'un Chantier 7 avec la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, les chercheuses Anne Lessard et Carole Boudreau montrent qu'une telle communauté contribue positivement au sentiment d'efficacité professionnelle. D'autres projets de type Chantier 7 donnent lieu à des collaborations commissions scolaires-chercheurs qui s'inscrivent dans l'axe prioritaire du CRIRES nommé pratiques proximales (de l'élève), par exemple, en différenciation des apprentissages en sciences et technologie (Commission scolaire de la Capitale et chercheuse Sylvie Barma). La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs finance elle-même un programme de recherche-intervention sur l'interprétation des erreurs des élèves en mathématiques (chercheuse Lucie DeBlois).

Bref, les commissions scolaires font beaucoup pour que les élèves québécois obtiennent leur diplôme du secondaire. Leurs partenaires contribuent à cet effort social en quête de nouveaux équilibres assujettis aux secousses de vent d'un monde de plus en plus réseauté.

1 Voir le site du CRIRES (<http://crires.ulaval.ca>).

CONCOURS CHAPEAU, LES FILLES!

PRIX FCSQ
FÉLICITATIONS À LYDIA GIRARD!

Alain Grenier, président de la commission permanente sur la mission éducation de la FCSQ et président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a remis le prix FCSQ du concours *Chapeau, les filles!* le 7 mai, à Montréal, à Lydia Girard, une élève du programme *Techniques d'usinage* du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy de la Commission scolaire Marie-Victorin. Elle a remporté une bourse de 2 000 \$.



DÉVELOPPER LE GOÛT ET LES POSSIBILITÉS D'APPRENDRE

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION APRÈS DIX ANS

L'équipe de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

La réalisation d'une dixième *Semaine québécoise des adultes en formation* (SQAF) en mars dernier n'a pas manqué de soulever un questionnement au sein de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) qui coordonne l'événement depuis sa création en 2002. Dresser un bilan des dix dernières années n'est pas simple, « d'autant plus que les indicateurs quantitatifs n'expliquent pas tout », confie la présidente du Comité national de concertation de la Semaine, Michèle Bruneau. Si le bilan complet reste à faire, d'ores et déjà on peut considérer que l'ICÉA a répondu aux exigences du mandat confié par le gouvernement du Québec de manière continue depuis 2002.

RETOUR SUR LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

La Semaine québécoise des adultes en formation est née d'un besoin, celui d'implanter une culture de la formation continue dans l'ensemble de la population pour permettre à tous les citoyens et citoyennes d'exercer leur rôle sur les plans social, économique et politique. Rappelons que cette campagne est appelée par l'UNESCO et se déploie dans plusieurs dizaines de pays. Le but de la campagne tel qu'il fut défini à l'origine est le suivant : « Développer, au sein de toute la population adulte du Québec, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de la vie dans les divers lieux de vie personnelle, sociale et professionnelle. » (ICÉA, étude de faisabilité de la SQAF, décembre 2001).

Aujourd'hui, la SQAF est la campagne provinciale la plus importante au Canada et une de celles qui rayonnent le plus parmi toutes les autres qui se tiennent ailleurs dans le monde. Et parmi ses facteurs de réussite, l'appui du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'Emploi-Québec, de la Commission des partenaires du marché du travail ainsi que la mobilisation de nombreuses personnes et organismes de l'éducation aussi bien nationaux que locaux, permettent d'en faire un événement d'envergure, enraciné dans toutes les régions du Québec.

Depuis les débuts de la Semaine, les commissions scolaires y jouent un rôle prépondérant et plusieurs d'entre elles l'ont inscrite dans leur planification.

Elles siègent à l'ensemble des tables régionales de coordination de la Semaine, organisent des dizaines d'activités et valorisent les démarches d'apprentissage des adultes apprenants aussi bien dans le cadre de la formation générale qu'en formation professionnelle. Quelques exemples témoignent de l'importance que les commissions scolaires ont accordée à cette dixième SQAF. La Commission scolaire de Montréal a annoncé la tenue de la SQAF de manière systématique sur son réseau téléphonique, sous forme de message enregistré. Toutes les commissions scolaires de l'Île de Montréal ont participé à la *Fierté d'apprendre* qui a honoré plus de 2 500 adultes apprenants. Dans l'ensemble du territoire, elles organisent des conférences, des rencontres et des portes ouvertes.

L'INVENTAIRE DES POSSIBLES

Depuis dix ans, aux côtés des commissions scolaires, les réseaux de partenaires de la SQAF n'ont cessé de se diversifier afin de répondre également aux besoins de formation dans d'autres sphères que celle du milieu formel de l'éducation. Les milieux patronaux, syndicaux, associatifs, communautaires, institutionnels et du monde de l'administration publique s'impliquent dans l'organisation et l'animation d'activités durant la Semaine. Les données obtenues des différentes éditions démontrent que les activités n'ont cessé de croître, passant de 300 à 1 100 entre 2002 et 2011, ainsi que le nombre de personnes jointes par ces activités, qui se situaient à environ 100 000 en 2011.

Les enjeux de l'éducation et de la formation des adultes sont aujourd'hui pris en compte par un ensemble de partenaires préoccupés par les questions d'alphabétisation, de formation de la main-d'œuvre et de participation citoyenne.

Le défi de la Semaine dans les prochaines années sera de rassembler de nouveaux partenaires sociaux sur le projet de promotion de l'éducation tout au long de la vie et d'inclure ceux qui participent au développement des 1 001 façons d'apprendre. Autant de défis à relever dans la prochaine décennie.

Parents mélangés

Guide pour les parents qui s'interrogent sur l'avenir de leur jeune



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Association
des parents
du Québec

Québec

Visualisez cette vidéo sur la formation professionnelle
www.fcsq.qc.ca/parents-melanges.html



Sommet

SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC

Des forces qui s'entendent
Des modes qui se multiplient

DÉCLARATION EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC

**ADHÉREZ EN LIGNE
À LA CAUSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**
www.fcsq.qc.ca